

# RAPPORT DE JURY CAPPEI 2019

*Valérie Maurin-Dulac*  
*CT école inclusive*  
*Présidente du jury*

## 1<sup>er</sup> degré

		3 épreuves	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Total
Corrèze	Inscrits	4	3	1		8
	Présents	4	3	1		8
	Admis	4	2	1		7
Creuse	Inscrits	6				6
	Présents	2				2
	Admis	1				1
Haute Vienne	Inscrits	6				6
	Présents	5				5
	Admis	4				4
Académie	Inscrits	16	3	1		20
	Présents	11	3	1		15
	Admis	9	2	1		12
	% de réussite sur présents	82%				80%
	% total					60%

## 2<sup>nd</sup> degré

		3 épreuves	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Total
Corrèze	Inscrits				1	1
	Présents				1	1
	Admis				1	1
Creuse	Inscrits		1		1	2
	Présents		1		1	2
	Admis		0		0	0
Haute Vienne	Inscrits	1	2		14	17
	Présents	1	2		13	16
	Admis	0	1		12	13
Académie	Inscrits	1	3		16	20
	Présents	1	3		15	19
	Admis	0	1		14	15
	% de réussite sur présents					79%

## Préparation 1<sup>er</sup> degré

	ESPE	Libre	Total
Inscrits	6	14	20
Présents	5	10	15
Admis	4	8	12

# Conseils aux futurs candidats

De manière générale, les candidats sont invités à prendre connaissance des différents textes relatifs au CAPPEI (circulaire n°2017-026 du 14/02/2017) afin de préparer les épreuves.

## Epreuve 1 :

- la didactique de la discipline enseignée doit être maîtrisée afin de proposer des adaptations précises et ciblées sur les besoins des élèves.
- la séance doit être inscrite dans une séquence avec des documents mis à disposition de la commission lors du passage de l'épreuve.
- L'identification et la formalisation des besoins des publics en situation de handicap sont nécessaires.
- Le document de mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation est un outil incontournable (circulaire n°2016-177 du 08/08/2016), ainsi que le livret du parcours inclusif (sortie prévue à la rentrée 2019).
- Référence à des lectures, des auteurs, ...

## Epreuve 2 :

- L'action présentée doit être construite au plus tôt afin de pouvoir l'analyser correctement
- L'expérience doit être plus ancrée dans la classe, (difficulté entre l'alternance classe/formation).
- L'objet du dossier est de choisir une thématique à mettre en corrélation avec des textes de référence. L'exercice est différent d'un mémoire professionnel. L'ensemble des 25 pages est constitué de textes et d'extraits qui sont organisés de façon argumentée. Les textes sont un appui à l'analyse personnelle.

## Epreuve 3 :

- L'action choisie doit être conduite en direction de partenaires ou de collègues mais pas en direction des apprenants.
- Les candidats doivent s'interroger sur la définition et le rôle d'une personne ressource
- Le candidat peut présenter l'ensemble des actions qu'il conduit en tant que personne ressource mais doit en choisir une plus précisément qu'il développe en présentant des outils, des exemples, ...